

**Avis ARS Grand Est du 16 novembre 2020 n° 2142
concernant la situation épidémiologique du Bas-Rhin à compter
du 13 août 2020**

Les indicateurs sanitaires publiés par Santé publique France dans ses points de situation épidémiologiques régionaux témoignent depuis plusieurs semaines d'un rebond important de l'épidémie de COVID 19. Dans le Bas-Rhin, le taux d'incidence est passé de 6,4/ 100 000 habitants en semaine 31 à 596,4/100 000 habitants en semaine 44 pour s'établir à 503,4 en semaine 45.

Le département est classé en situation de Vulnérabilité élevée par Santé Publique France depuis le 16 septembre.

Taux d'incidence pour 100 000 habitants :

	Grand Est	Bas Rhin
Semaine 31	8,1	6,4
Semaine 32	9,8	7,3
Semaine 33	12,1	12,7
Semaine 34	19,1	29,9
Semaine 35	27,8	38,1
Semaine 36	31,0	41,4
Semaine 37	43,8	50,6
Semaine 38	46,86	56,9
Semaine 39	39,7	52,5
Semaine 40	46	42,6
Semaine 41	93,1	97,3
Semaine 42	158	191,59
Semaine 43	319,2	444,1
Semaine 44	459	596,4
Semaine 45	427,3	503,4

Dégradation des différents indicateurs sur la semaine 45 :

- A l'échelle du Bas-Rhin, le taux d'incidence atteint 503,4 / 100 000 habitants (vs 427,3/100 000 pour le Grand Est), et 394,5/100 000 pour les personnes de plus de 65 ans ; le taux de positivité global s'établit quant à lui à 16,8 % (vs 17% pour le Grand Est). Ces taux d'incidence ont poursuivi une forte augmentation jusqu'à la semaine 44 et amorcé une baisse à partir de la semaine 45, consécutivement au couvre-feu puis au nouveau confinement.
- Au sein de l'Eurométropole de Strasbourg, le taux d'incidence s'établit à 595,8/100 000 pour la population générale et 439/100 000 habitants pour les plus de 65 ans, avec un taux de positivité de 19% en population générale.

Au 9 novembre, 93 clusters hors milieu familial élargi étaient suivis par l'ARS sur le territoire bas-rhinois.

Malgré le confinement, le virus continue donc de circuler très activement, avec un taux d'incidence restant bien au-delà des seuils d'alerte renforcée.

Répercussions sur le système de santé

Cette circulation du virus a d'importantes répercussions sur le système de santé avec un nombre croissant de passages aux urgences, d'hospitalisation conventionnelles ou d'hospitalisation en réanimation.

Ainsi, les flux d'hospitalisation constatés dans le département ces dernières semaines sont les suivants :

<i>Actualisation le 15 novembre</i>	Décès hospitaliers	Retour à Domicile	Nouvelles admissions Total	Nouvelles admissions Réanimation
Sem-40	5	26	27	1
Sem-41	2	28	40	7
Sem-42	3	25	65	7
Sem-43	5	37	128	17
Sem-44	20	64	217	27
Sem-45	21	118	293	39
Sem-46	37		264	61
Total	93	467	1034	159

Conformément au décret du Décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, les préfets peuvent prendre des mesures complémentaires.

Compte tenu des différents éléments exposés ci-dessus, l'ARS Grand Est émet un avis très favorable à toutes mesures prises par Madame la Préfète du Bas-Rhin afin de réduire les situations de contamination.

La Déléguée territoriale du Bas-Rhin de l'ARS Grand Est



Adeline JENNER